

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 125-97  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 125-98  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 125-99  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 126-00  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 126-01  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

**AVIS LEGAL**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 DISTRICT DE QUÉBEC  
 No. 126-02  
**DANS LA COUR SUPÉRIEURE**  
 JOHN B. BARRELL  
 Demandeur.

**AVIS PUBLIC** en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

# La Banque Canadienne Impériale de Commerce s'est associée à deux entreprises canadiennes

M. N.J. McKinnon, président du conseil et administrateur délégué de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, annonce que la Banque s'est associée à deux compagnies canadiennes de services financiers spécialisés.

Ces compagnies sont la Triarch Corporation Limited, spécialisée dans les domaines du capital de participation directe, du financement provisoire de hypothèques, des services consultatifs financiers et de la gestion des placements, et l'United Dominion Corporation (Canada Ltd), compagnie



## La Justice se durcit à Québec

Devant la vague de délits, de vols à l'échelle et de crimes de toutes sortes qui déferle depuis quelques temps sur Québec et le district, il semble se produire un durcissement, à l'heure actuelle, dans les sentences des juges du Palais de Justice de Québec.

Avant donc aux «jeunesses» qui pour épater leurs petites amies qui se sentent trop lâches pour marcher, n'ont qu'une idée fixe : voler des automobiles. La chose s'applique également aux voleurs à l'étalage. Il semble que les pénaux qui «essaient» d'empêcher par leur premier vol de marchandises à l'étalage ne s'en tirent plus comme avant avec des sentences suspensives.

Quant aux durs de dur, les habitudes des hold-up, ils devraient penser à un des leurs. André Deshaies, qui a été condamné à la prison pour des vols de montres, a été condamné à l'année et à 300 d'amende ou à 8 jours derrière les barreaux.

## Mouvement des bourses

### MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — A la nouvelle de l'annulation du président Kennedy, le marché canadien a baissé. Les bourses ont commencé hier à décliné. Le Bureau des statistiques a annoncé qu'il y avait eu un déficit de 100 millions de dollars pour le mois de septembre. Les bourses ont baissé de 10 à 15 points.

### TORONTO

TORONTO (P.C.) — Les bourses à travers le Canada ont fermé faibles hier après l'annonce de la démission de Kennedy. Les bourses ont baissé de 10 à 15 points. Le marché a été influencé par les nouvelles de la démission de Kennedy et par les résultats de la production industrielle.

## Chanceuse de s'en tirer ainsi

Une jeune fille de 19 ans, qui n'est pas très nombreuse dans sa classe, a eu la chance de s'en tirer ainsi. Elle a été condamnée à la prison pour un vol de 200 dollars.

## Cas triste de vol à l'étalage

Le 21 novembre, deux femmes effectuaient un vol de 9.14 chez Miracle Mart. Le larcin avait été commis par l'une des femmes, qui a été condamnée à la prison pour un vol de 9.14.

## Six mois pour vol d'auto

Pierre Côté, 19 ans, lettré, du 126, rue Turcotte, Québec-Ouest, est un exemple frappant du sort qui semble atteindre les jeunes de nos jours. Il a été condamné à six mois de prison pour un vol d'auto.

## Ce truc d'option ne «poigne» plus

Pierre Delisle était accusé sous trois chefs d'accusation. Il était déjà en prison où il purgeait une peine de 3 mois pour un vol d'auto. Il a été condamné à six mois de prison pour un vol d'auto.

## Le marché des céréales

Le marché des céréales a été influencé par les nouvelles de la démission de Kennedy. Les prix ont baissé de 10 à 15 points.

## Bons du trésor

Ottawa (P.C.) — Les bons du trésor à 91 jours sont vendus à la semaine dernière à des conditions suivantes : 100,000, à un prix et à un rendement moyen de 89.146, et 24 pour cent. La semaine dernière, le prix moyen a été de 89.146, et le rendement moyen de 89.146.

## Une brochure sur l'artisanat du Québec

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lionel Bertrand, qui donnait aujourd'hui des détails sur les réalisations de l'artisanat du Québec, a remis aux journalistes une plaquette de luxe dont l'ancien Directeur du Tourisme avait entrepris la publication à un coût de 200 000 dollars.

## Chronique de la RADIO et TELEVISION

Voici une émission aussi instructive que captivante. Elle revient sur nos écrans de télévision chaque nuit à dix heures du soir. Le reporter québécois fait un tour de Québec à la recherche de nouvelles et de faits intéressants.

## Léo Ferré viendra à Québec, les 2, 3, et 4 décembre, au Théâtre Capitol

Léo Ferré, le célèbre chanteur-poète, remporte actuellement à Montréal, un succès formidable. À la Compagnie Canadienne, c'est devant des salles archi-comblées que ce «talent de notre siècle» donne ses recitals de deux heures. C'est la première visite de Ferré chez nous où il était attendu depuis plusieurs années. Son tour de chant est un tour de force, si l'on songe que Ferré tient la scène deux heures entières. Il est vrai qu'il a beaucoup de plus dans sa poche et que son répertoire est de plus en plus vaste et complet.

## Familles d'aujourd'hui

Le second et le troisième génération ont exprimé clairement leurs inquiétudes. Ils ne veulent pas revenir en arrière, et qu'ils apprécient hautement les progrès technologiques qui rendent la tâche plus facile. C'est une émotion qui touche à l'essence même de la famille, et elle est à la fois inquiétante et réconfortante.

## CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

## LA FAMILLE TETEBECHE

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

## Ecoles bilingues aux enfants de militaires canadiens

Ottawa (P.C.) — Le ministre associé de la Défense nationale, M. Lucien Carli, a déclaré que les enfants de militaires canadiens en Europe peuvent s'inscrire dans des écoles bilingues maintenues par la Défense nationale.

## VIDEZ VOS GRENIERS AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante... on récupère de tout... Téléphonnez-nous, on ira chercher vos surplus... Adresse temporaire : 424, ST-PAUL (CÔTE ST-ROCHE)

## LA FAMILLE TETEBECHE

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

## LA FAMILLE TETEBECHE

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

## LA FAMILLE TETEBECHE

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

## LA FAMILLE TETEBECHE

AVIS PUBLIC en vertu duquel les biens meubles et effets du défendeur sont en vente en vertu d'un bref de la Cour Supérieure.  
 Le 23 novembre 1963, à 11 heures 30 de l'après-midi, à 224, 3ème Rue, Québec, P.Q.

